

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu succinct de la réunion du 15 juin 2004

- 1 - **Approbation** du compte-rendu de la séance précédente.
- 2 - **Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire** □ reconduction du marché à bons de commande pour l'entretien des espaces verts et des terrains de sports avec l'entreprise C.G.E.V., contrat de télésurveillance de la Bibliothèque Municipale □ modification tarifaire, augmentation des tarifs de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire maternelle.
- 3 **Comptes Administratifs 2003 et Comptes de Gestion du Receveur Municipal**
Les résultats de clôture des budgets (commune, 108, Deux-Puits, ZAL) s'élèvent à la somme de 905 304,40 €, les besoins de financement pour les sections d'investissement à la somme de 401 035,63 €, dégageant un excédent global de 504 268,80 €. Les résultats sont conformes au compte de gestion du Receveur Municipal.
- 4 - **Approbation du rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine 2003** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un rapport retraçant les actions de développement social urbain entreprises au cours de cet exercice et les conditions de leur financement.
- 5 - **Approbation du bilan de la politique foncière de l'année 2003**. Ce bilan devra être joint au Compte Administratif 2003.
- 6 - **Avis favorable de la commune sur le dossier de déclaration d'arrêt des travaux miniers de la concession de Lens** □ il s'agit du dossier technique d'arrêt de travaux miniers qui permet de sortir l'ensemble des puits et terrils de la concession de Lens du Code Minier. Le dossier prévoit un certain nombre de dispositions et de travaux de mise en sécurité qui seront réalisés par Charbonnages de France.
- 7 - **Mise à disposition par l'Etat au profit de la Commune de la passerelle franchissant l'A21** en vue des travaux de requalification paysagère de la passerelle entre le carreau et les terrils 11/19, dans le cadre de la Base 11/19 et de la trame verte régionale. Le Conseil Municipal avait donné un avis favorable à l'acquisition de la passerelle lors de sa séance du 11 février dernier.
- 8 - **Aménagement de la Halle Salengro □ avenants de travaux** □ à la demande des services de prévention, des travaux modificatifs ont été réalisés □ création de 2 ouvertures □ entreprise Eurovia (2 420,70 €) - modification de l'installation électrique □ entreprise BSC (1 771,28 €) - modification couverture-bardage □ entreprise Applicamat (1 449,56 €) - fermeture et pose de portes □ entreprise Sueur.
- 9 - **Garantie d'emprunt accordée à la SEM Artois Développement** □ il s'agit de l'emprunt accordé par la Caisse d'Épargne de Lens pour l'aménagement de l'îlot Condé-Salengro. Montant □ 1 000 000 €.
- 10 - **Renouvellement de la convention d'utilisation et de mise à disposition** d'un kit documentaire □ documentation Tiers Monde.
- 11 - **Cession de la parcelle AI 59, sise rue de Bourgogne à la CALL** à l'euro symbolique.
- 12 - **Cession des parcelles AT 30 et AC 424 de la zone Quadraparc à Artois Développement** au prix fixé par les Domaines pour permettre l'implantation d'une entreprise sur cette zone d'activités.
- 13 - **Augmentation des subventions attribuées aux établissements scolaires loossois pour les voyages scolaires** de 2,30 € à 4 €.
- 14 - **Paiement de redevances scolaires aux villes de Liévin** (collège Descartes) □ 12,20 €, Meurchin □ 274,50 €, Noyelles-les-Vermelles □ 200 €, pour des élèves loossois scolarisés dans leurs établissements scolaires.
- 15 - **Participation aux dépenses d'investissement des collèges** pour les établissements fréquentés par des élèves loossois. □ Collège Riaumont à Liévin □ 18,63 €, Collège Descartes à Liévin □ 96,96 €.
- 16 - **Participation aux voyages "classes découverte" et "classes de neige", ville de Lens** pour 4 enfants loossois □ 140 €.
- 17 - **Remboursement de frais à M. le Maire** pour les frais engagés dans l'exercice de ses fonctions.
- 18 - **Remboursement des frais de repas et de déplacement des agents en formation** inhérents à la préparation aux concours des agents de la commune, frais qui ne sont pas pris en charge par le CNFPT.
- 19 - **Extension du régime indemnitaire** aux filières sanitaires et sociales.
- 20 - **Subventions aux sociétés locales et extérieures**.
- 21 - **Avenant n°5 au contrat d'assurance PACTE IAC** pour la garantie du matériel du gala de danse pour un montant de 46,10 €.

- 22 - Aménagement du terriil du 15 résultats de l'appel d'offres, souscription du marché** Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte d'engagement avec l'entreprise qui a été retenue, l(société Inovert) pour un montant de 266 426,68 T.T.C. et toutes tranches confondues.
- 23 - Motion sur les O.G.M. Vote** 23 pour, 2 contre.
- 24 - Motion EDF/GDF position du Conseil Municipal sur le projet de modification du statut juridique d'EDF-GDF.**
- 25 - Informations et Questions diverses**
Attribution du Marché de Fournitures Scolaires
Attribution du Marché de Fournitures Administratives
du Marché pour la fourniture et pose de mobilier urbain.

Toutes ces décisions (hormis la 23) ont été votées à l'unanimité.